

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 46

Artikel: Les feuilles mortes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sances juridiques sont bien connues — un de ses livres sur les législations civiles de la Suisse est pour ainsi dire classique — est, depuis 1883, le représentant suisse auprès de la République française, avec le titre d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire. La légation qu'il dirige gère en outre directement le consulat pour les départements suivants : Aisnes, Ardennes, Aube, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Marne, Nord, Oise, Seine, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise.

M. le Dr J.-B. Pioda, de Locarno, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rome, est à ce poste depuis 1902.

M. le Dr Léon Vogel, de Zurich, a été nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, en 1904, en remplacement de M. du Martheray, envoyé à Vienne.

Trois ministres étaient absents : M. le Dr Gaston Carlin, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande; M. le Dr Joseph Choffat, ministre résident et consul général à Buenos-Ayres depuis 1894; enfin M. Fernand du Martheray, de Rolle, nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Vienne.

Les autres personnages de la photographie sont le Conseil fédéral au grand complet : M. Marc Ruchet, de Bex, président de la Confédération, né en 1853 (département politique); M. Louis Forrer, de Bäretswil (Zurich), vice-président du Conseil fédéral et président probable pour 1906, né en 1845 (Département de l'intérieur); puis par rang d'ancienneté, M. Adolphe Deucher, de Steckborn, Frauentfeld et Genève, né en 1831 (commerce, industrie et agriculture); M. Joseph Zemp, d'Entlebuch (Lucerne), né en 1834 (postes et chemins de fer); M. Edouard Muller, de Nidau (Berne), né en 1848 (militaire); M. Ernest Brenner, de Bâle, né en 1856 (justice et police); M. Robert Comtesse, de La Sagne (Neuchâtel), né en 1847 (finances et douanes).

Le Conseil fédéral qui figure sur notre photographie a été élu le 11 décembre 1902 pour la 19^e législature, et ses pouvoirs prendront fin le 31 décembre de l'année courante.

Les autres convives invités par le Conseil fédéral étaient M. Schatzmann, 1^{er} vice-chancelier de la Confédération, M. Gigandet, second vice-chancelier, M. Graffina, secrétaire du Département politique, et M. Dinichert, secrétaire-adjoint au même département.

Dans le cabinet du Directeur.

MILREGRET, directeur des Folies-Héroïques; COCARD, jeune auteur. — Cabinet de Milregret : meubles anciens, tentures orientales, bronzes d'art, tableaux de maîtres, le tout acheté 800 francs à la vente après décès d'une petite dame retirée des affaires.

COCARD, timidement. — Monsieur le directeur des Folies. MILREGRET, très digne. — C'est moi, Monsieur. Donnez-vous la peine... (Il désigne un siège).

COCARD. — Je suis M. Cocard et je vous apporte un manuscrit.

MILREGRET. — Très bien.

COCARD. — *Torquemada*, drame en cinq actes et en vers.

MILREGRET. — Parfait.

COCARD, s'enhardissant. — Tous ceux de mes amis qui l'ont lu m'ont affirmé...

MILREGRET, souriant. — J'en suis sûr. Revenez dans quinze jours. Je ne demande qu'à encourager les jeunes auteurs, moi. Au plaisir de vous revoir, cher monsieur.

Quinze jours après.

MILREGRET. — Entrez donc, cher ami, et réjouissez-vous.

COCARD, épanoui. — Il se pourrait ?

MILREGRET. — Il se peut, votre pièce est reçue.

COCARD, les yeux humides. — Ah ! Monsieur que de reconnaissance ! Si vous saviez combien...

MILREGRET. — Ne me remerciez pas, mon cher Cocard, je vous l'ai dit, je ne suis pas un de ces directeurs... Enfin, je ne demande qu'à encourager les jeunes, moi seulement.

COCARD, un peu inquiet. — Ah !

MILREGRET. — Eh ! là ! là ! ne vous alarmez pas. Je ne suis pas l'homme des seulement et des mais ; je reçois ou je refuse carrément. Or, je vous reçois. Mais cela n'empêchera pas un bon conseil, hein ? Eh bien, vous m'avouerez que *Tor-*

quemada comme titre... C'est bien connu *Torquemada*... que direz-vous de *Monsieur l'Inquisiteur* ?

COCARD, gêné. — Oui... oui... peut-être.

MILREGRET. — Voilà qui est dit. Maintenant...

COCARD, inquiet. — Ah !

MILREGRET, paternel. — Que vous êtes enfant ! tout de suite sur l'œil !... Maintenant, cinq actes là-dessus, c'est raide. (Bon enfant). Avouez que c'est raide.

COCARD. — Pourtant.

MILREGRET. — Vous voyez que vous n'osez pas dire le contraire. Voyez-vous quand le public a avalé trois actes.

COCARD. — C'est que...

MILREGRET, avec fermeté. — Et encore trois actes c'est trop. Nous vivons à une époque de théâtre express, ne l'oublions pas. (Avec chaleur). Ah ! mon cher Cocard, si vous vouliez me croire ! Quelle pièce concise, vigoureuse, j'entrevois là-dedans ! Un acte !... un seul... Mais quel acte ! et quelle œuvre !

COCARD, pâle. — Un acte !

MILREGRET. — Je sais bien, allez, je vois ce qui vous tarabuste, le remaniement, la refonte, ça n'est pas drôle. Il faut pour cela, une habileté, une sûreté de main... Allons ne vous désolerez pas, nous allons nous adresser pour cela à Machin, le grand Machin...

COCARD, ahuri. — Le grand Machin ?

MILREGRET, vivement. — Oui Machin... Il n'y a pas deux Machin au monde... En voilà un charpentier !... Je le déciderai, je vous le promets. Et un nom comme celui-là, Machin, sur l'affiche ! C'est ça qui va vous poser... Machin et Cocard... Heureux Cocard !

COCARD. — J'aimerais autant...

MILREGRET, vivement. — Que son nom figurât seul ? Bravo, mon enfant ! Je n'osais vous le proposer. Deux noms, ça déroutait le public... cet imbécile de public. Allons, c'est dit. Et l'acte en prose, bien entendu. Les vers... (avec un fin sourire), ça sent le cadavre !

COCARD. — Mais alors ?

MILREGRET, bonhomme. — Quoi encore ? les droits d'auteurs ? Nous les lui abandonnerons à Machin. Qu'est-ce que ça nous fait à nous les droits d'auteurs ? Ce que nous voulons, c'est un petit rayon de gloire... (Avec esprit), un rayon de miel... Allons, voilà qui est fait. Nous passons à la fin du mois. Nous révolutionnons Paris, tout bêtement. Cocard, mon ami Cocard, vous aurez là un début comme on en aura jamais vu. (Enthousiasmé). Ce sera un triomphe... La main, Cocard, au revoir bon ami, je t'écirai.

COCARD, hésitant. — Au revoir... mon cher... Milregret. (Avec feu). Ah ! si tous les directeurs vous ressemblaient. (Il s'en va radieux). Jean SIGAUX.

.....

Les feuilles mortes.

Leur utilisation.

Lorsque la feuille a rempli sur la branche son rôle d'organe de respiration et d'assimilation et que sa sève est épuisée, elle meurt et tombe. Jusque-là, il faut bien se garder d'en dépouiller l'arbre pour en faire l'aliment du bétail. On tuerait l'arbre à la longue et on exposerait le bétail à la maladie de brout, ou maladie du bois, caractérisée par la constipation, la suppression du lait, les coliques et la fièvre et immanquablement produite par l'injection des feuilles vertes et surtout des jeunes feuilles de chêne, de charme, de frêne, d'aulne, de noisetier, de sapin, etc. Il y a même des feuilles vénéneuses, à un très haut degré, celles du faux ébénier et de l'if, et, à un degré moindre, celles de l'ailante du laurier rose du sumac, du corroyère et du daphné. Les feuilles du fusain d'Europe empoisonnent les bêtes à laine. Celles du noyer et du nerprun alaterne font baisser et tarissent la sécrétion du lait.

Les animaux refusent la feuille du châtaigner et c'est à peine si les chèvres se décident à y toucher.

On peut dire d'une façon générale que la feuille d'arbre, surtout verte et même morte, constitue une mauvaise alimentation. Nous ne ferions exception que pour la feuille morte du chêne recueillie aussitôt sa chute. Nous avons, en effet, pu juger de l'expérience suivante : ayant remarqué que les feuilles de chêne mêlées par hasard au foin étaient très recherchées par les bestiaux, un agriculteur avisé fit ramasser en quantité considérable, décembre venu, les feuilles mortes des chênes du voisinage et les disposa en silos couverts d'une

double couche de paille et d'herbes de marée. Pour ménager son foin et aussi sa paille, il usa de cette provision en mêlant par couches, dans des caves, 8 kilos de feuilles avec 10 kilos de tranches de betteraves, ou de raves, ou de choux et 2 kg. de tourteaux de noix, remplacés, au besoin, par 2 kilos d'orge, de maïs ou de seigle concassés et il soupoudra le tout d'un peu de sel dénaturé au peroxyde de fer. Cette ration journalière de 20 kg était suffisante pour une bête bovine du poids de 750 kg. environ qui la mangeait avec avidité et s'en accommodait très bien.

La feuille morte, qui absorbe très imparfaitement l'urine, fournit une mauvaise litière. Son véritable rôle en agriculture est surtout un rôle fertilisant.

Laissées sur le sol, au pied des arbres qui les ont fournies, les feuilles mortes en se tassant deviennent d'abord, contre le froid l'abri naturel du gazon et des racines; ensuite, retenant d'énormes quantités d'eau, elles constituent comme un réservoir où s'emmagent les pluies ou les neiges fondues, ainsi que les matières nutritives qu'elles tiennent en dissolution, humidité fécondante qu'elles rendent peu à peu à la terre, au fur et à mesure que celle-ci, desséchée, l'absorbe.

Dans les prairies, au contraire, les feuilles sont plutôt nuisibles. Par suite de la forte proportion de tanin qu'elles renferment, elles gênent le développement de l'herbe. Dans les jardins, où les arbres fruitiers sont abondamment fumés, elles sont pour le moins inutiles.

Mais, par l'exemple de la forêt dont elles enrichissent constamment le sol en terreau, on peut juger du rôle fertilisant que joue la feuille morte dans la vie végétale.

C'est comme engrais, une ressource trop négligée et cependant importante et dont il est bien facile de tirer parti puisque la chute des feuilles coïncide avec l'époque où les gros travaux agricoles sont achevés, c'est-à-dire au moment où le cultivateur a le moins à faire. Les feuilles renferment de notables proportions d'azote, phosphorique et de potasse. Les feuilles de chêne et de hêtre sont les plus riches en azote, celles de tilleul et d'orme en acide phosphorique et en potasse. En général, les feuilles mortes contiennent à peu près la même quantité d'acide phosphorique que les pailles des céréales et bien plus d'azote et elles fournissent une proportion de chaux supérieure à 2 %.

Toutes les feuilles sans profit pour la forêt sont à utiliser. On en fait un tas qu'on mélange avec des herbes, des balayures de cour, des curures de fossés et tous les débris qu'on a sous la main. On ajoute à la masse de la chaux vive qui active la décomposition; dans le courant de l'année on coupe et l'on recoupe le tas et l'on a ainsi en automne un excellent engrais.

Les usages des feuilles sont très nombreux. Elles peuvent notamment être employées à couvrir les plantations à l'approche des gelées; on les enlève et on les remplace suivant l'état de la température. Mais où la feuille, traitée par couche à part, donne son meilleur emploi, c'est par le « terreau de feuilles » que fournit sa décomposition et qui est si avantageux pour la fertilisation du sol et l'amélioration de ses propriétés physiques.

LONDINIÈRES.



HYGIÈNE ET LA BEAUTÉ



L'enfant.

La *prédominance sanguine* est caractérisée par l'activité de la circulation, par la richesse des vaisseaux capillaires artériels qui donnent au visage une couleur vermeille. L'enfant offrant cette complexion subira, sans en souffrir, le contact direct de l'air vif sur sa peau; trop de chaleur l'incommoderait. Il lui faudra l'exercice du grand air et une nourriture plutôt végétale, peu de vin, toujours coupé de beaucoup d'eau.

La *prédominance bilieuse*, manifestée par l'énergie du système gastrohépatique qui, sécrétant une quantité notable de bile, donne à la peau une teinte plus ou moins jaunâtre, constitue le tempérament bilieux. L'enfant doué de cette nature aura besoin d'excitation aux jeux, il boudera aisément, sera plus frileux, moins alerte. Un peu d'entraînement deviendra nécessaire pour l'aguerrir. Brusquer son caractère, l'obliger à subir la souffrance du froid serait cruel.

La *prédominance nerveuse*, annoncée par l'exquise délicatesse du système nerveux, caractérisée par la grande sensibilité de l'enfant, par son impressionnabilité, constitue le tempérament nerveux. A celui-là il faut de la douceur, de la fermeté sans violence. Un régime doux dénué d'excitants, pas de froid, pas d'humidité, du soleil et l'emploi de l'eau tiède pour les grandes lotions.

La *prédominance lymphatique*, due aux développements des ganglions et des vaisseaux blancs, d'où résulte une proportion énorme de lymphes et de sérosité, constitue le tempérament lymphatique. Ces enfants-là sont gros, mous; ils se fatiguent vite, ont besoin de stimulants, d'affusions d'eau froide, suivies de bonnes frictions alcooliques, d'une nourriture exempte de farineux, de beaucoup de soleil.

Outre ces types de nature, il y a des tempéraments composés: tels le biliso-sanguin, c'est-à-dire qui tient du bilieux et du sanguin et le nervoso-lymphatique, etc. Le régime sera donc modifiable selon les complexions.

Règle générale: il est bon de donner à l'enfant le plus d'air possible, de le sortir par tous les temps, mais couvert selon la saison et la couleur du temps; de lui éviter la station au vent froid. Quant à la question des jambes et bras nus, elle est toute résolue: pour l'été, c'est oui; pour l'hiver, oui, toujours à la maison; au dehors, couvrir les chaussettes d'une guêtré et les bras d'un manteau. On peut laisser encore le cou largement découvert au logis, mais protéger les bronches lorsqu'on sort. Les Anglais, qui sont robustes, n'emploient que le tub froid chaque matin; nos bébés se trouveront mieux d'une eau à la température de la chambre et même un peu tiédie, par les grands froids, toujours aromatisée d'une essence pour faciliter la réaction. Pour le visage, et cela à tout âge, l'eau froide sans cesse, parce qu'elle tonifie la peau au lieu de la dilater, et avoir soin de se laver en remontant les chairs, afin de diminuer leur tendance à couler avec l'âge.

René d'ANJOU.



CAUSERIE FÉMININE



Sous la lampe. — Les travaux à l'aiguille.

Voici le moment où la femme du monde, la maîtresse de maison, la mère de famille est le plus laborieusement occupée, sinon le plus affairée. L'on prépare les toilettes d'hiver, l'on examine et l'on répare ce qui reste de l'an passé; l'on rafraîchit le salon, l'on s'approvisionne de tout ce qui sera nécessaire pour les réceptions de l'hiver. Enfin, les femmes prévoyantes se hâtent, en cette période de calme relatif, de fabriquer une multitude de petits ouvrages qui leur seront précieux durant le cours de la saison pour les cadeaux de jour de l'an, de mariage, les ventes de charité, les loteries de bienfaisance, etc.

L'ouvrage à l'aiguille, le plus cher divertissement de la femme active, peut être une charmante et peu coûteuse distraction ou la plus dispendieuse des folies.

Si l'on achète des ouvrages préparés, échantillonnés, le prix de revient pour des objets insignifiants est fabuleux et disproportionné; il en va tout autrement si l'on sait inventer et préparer son ouvrage. Cette invention et cette préparation ne seront qu'un amusement supplémentaire pour la femme industrielle.

Pour parvenir à la perfection, il faut résolument adopter un genre, l'étudier à fond et s'y tenir. Dans les travaux à l'aiguille, la tapisserie mise à part, il y a le genre Cluny, le Louis XV, Louis XVI, premier Empire, Louis-Philippe et le genre exotique.

Le genre Cluny comprend les décorations en point de marque exécutées en soie rouge sur étamine crème, les broderies en chenille et en or rehaussées d'imitations de pierres fines.

Le Louis XV s'exécute en broderies de soie sur satin, panne, peluche; le Louis XVI en broderies d'or sur velours ou satin, en broderies de soie sur cretonne; le premier Empire en paillettes et perles sur taffetas, satin ou gaze. Le genre Louis-Philippe comprend les ouvrages en filet, crochet, décorations drap sur drap, broderies de laine et de soie sur fond quelconque. Le genre exotique renferme les motifs chinois, japonais, arabes, indous, russes, finlandais, roumains, valaques, tures et persans.

Quand on aura fait choix du genre qui vous plaît le plus et que l'on croit devoir le mieux exécuter, il faut aller dans les musées, les expositions, feuilleter les livres où peuvent se trouver des modèles et consigner sur album tous les motifs du même ordre décoratif que l'on a pu glaner. Ne s'inquiéter ni du « fini » du dessin, ni de la destination. C'est une collection de modèles que l'on constitue. Quand celle-ci sera complète, les motifs nombreux et que l'on se rendra bien compte de son genre, l'on pourra commencer à essayer de donner à ces motifs un but déterminé et à s'en servir pour décorer tel ou tel objet: tapis, coussin, couvre-lit, dessus de piano, chemin de table, panneau mural, portière, paravent, etc., etc.

Pour dessiner et préparer ses ouvrages, il n'est pas besoin de savoir dessiner à proprement parler. Il suffit d'avoir quel-